



COMPTE RENDU DE CONSEIL D'ADMINISTRATION (02 mai 2009)

Rédacteur : Laurent Coquelet

Le 02 mai 2009 à 10h10, les membres du conseil d'administration de la Fédération Française de go se sont réunis à Blagneux (près de Grenoble).

Ont participé à ce conseil d'administration :

Les membres du Conseil d'administration (droit de vote)

- | | |
|------------------------|-------------------------------------|
| • Emeric SALMON | Président |
| • Géraldine PAGET | Trésorière |
| • Laurent COQUELET | Secrétaire |
| • Vincent MUGNIER | Administrateur |
| • Chantal GAJDOS | Présidente la ligue du Centre |
| • Pierre BOUDAILLIEZ | Président de la ligue Ile-De-France |
| • Nicolas CLERBOUT | Président de la ligue du Grand-Nord |
| • Stéphane L'HOTELLIER | Président de la ligue de l'Ouest |
| • Luc RONAYETTE | Président de la ligue Rhône-Alpes |

Autres participants

- | | |
|--|---|
| • Motoki NOGUCHI | Responsable Pédagogie et Coresponsable Jeunes |
| • Toru IMAMURA | Responsable Relations Japon et Coresponsable Jeunes |
| • Laurent REGNIER | Webmestre et Secrétaire Ligue Méditerranée |
| • Etienne SERRES | Délégué Centre |
| • Dominique CORNUEJOLS (à partir de 12h) | Coresponsable Jeunes |

La réunion a commencé à 10h10 et s'est terminée à 13h00.

Ordre du jour :

1. Commissions
2. Situation de Motoki Noguchi
3. Point sur la Revue Française de Go (RFG)
4. Reconnaissance d'Utilité Publique et/ou d'Intérêt Général
5. Point sur l'EGC 2011
6. Point Jeunes
7. Autres actions



Préambule

Constatation du Quorum

Des procurations de votes ont été données :
François Péchoux (Administrateur FFG) à Luc Ronayette
Noël Saint-Paul (Président de la ligue du Sud-Ouest) à Chantal Gajdos
Véronique Lamour (Secrétaire Adjointe FFG) à Géraldine Paget
Daniel Tosetto (Trésorier Adjoint FFG) à Emeric Salmon
Alain Veccheider (Président de la Ligue de l'Est) à Laurent Coquelet

Laurent Régnier, bien que Secrétaire de la ligue Méditerranée n'a pas eu la procuration de son président : il n'a donc pas pouvoir de vote.

9 voix sont directement présentes, plus 5 procurations, soit au total 14 voix, sur les 16. Le quorum de 1/3 est largement atteint.

Ordre du jour

Il est proposé de rajouter les points suivants, après les autres points :

- Championnat de France : choix du nombre de titres
- Problématiques autour de la Coupe Maître Lim
- Plaquette de communication
- Problématique de la CLE (Confédération des Loisirs de l'Esprit)

L'ordre du jour est ainsi validé.

1. Commissions

Chantal lit une répartition proposée par Noël Saint-Paul, et inspirée du règlement intérieur (voté à l'AG 2007).

Il est proposé que les représentants internationaux ainsi que le responsable CLE soient regroupés dans une même commission intitulée « Relations avec les autres fédérations ».

Il est relevé qu'un poste « Responsables Statuts/Règlement Intérieur et/ou Juridique » soit ouvert à candidature.

La proposition modifiée est jointe en Annexe A.

Elle est soumise au vote : 14 voix pour, soit l'unanimité des représentés.

2. Situation de Motoki Noguchi

Motoki explique que son dossier n'a pas beaucoup avancé pour le moment malgré les diverses aides. Il attend notamment des nouvelles d'un avocat spécialisé pour



aider à la prolongation de ses papiers, ainsi que pour savoir si une embauche à mi-temps peut suffire ou non (a priori non, mais il faut avoir confirmation). Les diverses personnes qui ont cherché à aider ne l'ont pas toujours fait de manière concertée : il est proposé que ce soit Motoki lui-même qui centralise les différentes informations et coordonne les actions.

Pour son éventuelle embauche, Motoki présente un budget prévisionnel. Après discussions, il s'avère qu'il n'est pas suffisamment complet pour pouvoir décider ou non d'une embauche (en plus de l'information sur le mi-temps) ; il manque notamment une cohérence entre les valeurs brutes et nettes. Une différence de tarifs entre Fan et Motoki semble très difficile à mettre en place et à justifier : il est proposé que ces tarifs soient harmonisés à ceux de Fan. Géraldine se propose de consolider le budget prévisionnel. Dès que l'information sur le mi-temps sera fournie et que ce budget sera établi, la décision d'embauche pourra être prise (par vote électronique si besoin).

Luc souligne le fait qu'offrir des cours de Fan (ou Motoki après) en lot à des tournois est intéressant (il le pratique au niveau Ligue Rhône-Alpes) : cela permet de les faire travailler et de leur faire de la publicité. Plusieurs personnes précisent qu'il le font déjà, mais Chantal propose que cette idée soit soumise à tous les organisateurs de compétitions.

3. Point RFG

Motoki a commencé à travailler pour la prochaine revue avec Michel Trombetta. Il pense que seuls 3 numéros pourront être effectués cette année : juin, octobre et décembre.

Le problème de la réactivité de la revue par rapport aux informations internet est à nouveau discuté.

Il est aussi demandé à ce que les articles techniques soient davantage répartis sur les différents niveaux (6d-1d, 1-10k, 10-20k approximativement).

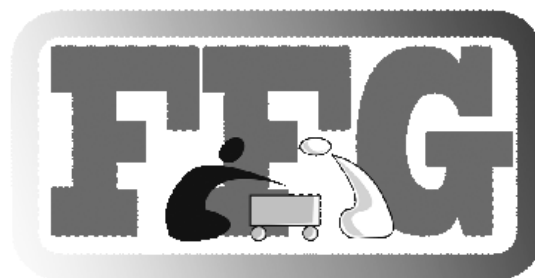
Le contenu pourrait aussi contenir davantage de commentaires par les personnes ayant fait des voyages en Asie.

Motoki précise qu'il ne sait pas si les 48 pages pourront être conservées et évoque un passage à 32 pages.

Puisque la revue est chaque année déficitaire (environ -4000€), une augmentation du tarif de la licence (+5€) est proposée par Luc, afin d'une part aider à financer l'embauche de Motoki, mais aussi de venir supporter le déficit de la RFG.

Mickaël Simon, nouveau directeur de publication, a proposé un budget prévisionnel. Après analyse, il s'avère que différentes sommes sont incomplètes ou reportées de l'année passées (avec donc un nombre de revues différent).

La question du bénévolat de Michel (en tant que Maquettiste) devra être tranchée avec lui.



Il sera demandé à Mickaël de re-préciser ce budget, avec l'aide de Daniel Tosetto qui s'était proposé pour tenir les comptes RFG. Ce budget devra être validé dès que possible.

La rémunération du rédacteur en chef devra être discutée en fonction du budget.

4. Reconnaissance d'Utilité Publique ou d'Intérêt Général

Stéphane explique que dans un premier temps, ne sera demandé que la Reconnaissance d'Intérêt Général (RIG) car l'Utilité Publique est bien plus complexe, avec des contraintes plus fortes (passage par le Conseil d'Etat).

Si la FFG obtient la RIG), il explique les avantages de la déduction fiscale pour les licenciés (-66%) et l'abandon des frais pour les acteurs bénévoles. Ce dernier point est noté comme assez difficile à mettre en œuvre, car la FFG devrait alors fournir des justificatifs régulièrement. L'équipe FFG avisera au coup par coup, mais ne pourra pas systématiser ce fonctionnement.

Pour les justificatifs annuels, l'équipe de développement du site sera sollicitée.

Stéphane fournit le document de demande, et précise que le délai d'instruction est de 6 mois maxi. Plusieurs personnes, dont Dominique et Laurent R., se proposent d'améliorer ce document pour mieux décrire les rôles et enjeux de la FFG.

5. Congrès 2011

Suite au solide dossier remis au bureau FFG par Astrid Gaultier (avec François Mizessyn) concernant l'EGC2011 à Bordeaux, le bureau a décidé que l'EGC2011 sera donc à Talence (jute à côté de Bordeaux). Il reste cependant la question des repas à régler (possibilité de Resto U à négocier).

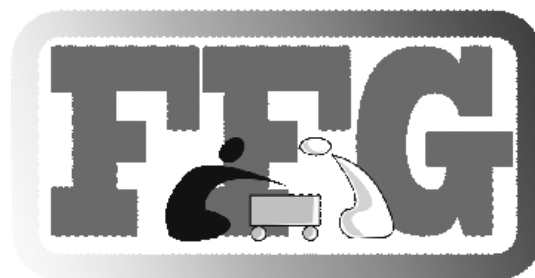
A noter que les locaux seront gratuits (hors gardiennage), prêtés par l'Université de Talence, ce qui réduira assez considérablement les coûts.

Une solide équipe doit maintenant s'organiser pour mener à bien ce grand projet, notamment une équipe informatique pour une mise en place rapide du site d'inscription. Le but est de pouvoir effectuer l'annonce officielle dès le congrès 2009 (ainsi qu'à l'AG EGF).

6. Point sur les actions Jeunes

Toru précise que l'équipe de France Jeunes sera gérée par Motoki et lui-même, en plus de Fan.

Le championnat de France Jeunes se déroulera à Cachan (banlieue parisienne) les 8 et 9 mai. Environ 40 jeunes sont inscrits à cette compétition, soit à peine plus que l'année passée, malgré la situation géographique plus « centrale ».



Un système de points pour une coupe « Hikaru » va être mis en place, afin de sélectionner les jeunes qui pourront profiter des prochains voyages offerts en Asie.

7. Autres actions FFG

Pas de remarques particulières.

8. Championnat de France : Nombre de titres

A la demande de Fabien Lips (responsable compétitions FFG, qui a beaucoup travaillé sur la liste de diffusion dédiée et les joueurs forts), la question suivante est soumise au vote : quel est ou quels sont les titres qui doivent être décernés ?

Réponse A : un seul titre « Open » (ouverts aux joueurs de toute nationalité, résidants en France)

Réponse B : 2 titres, un « Open » et un « français »

Réponse C : un seul titre français (réservé aux joueurs de nationalité française)

Vote : 3 voix pour la réponse A, 9 pour la réponse B et 0 pour la réponse C, et 2 abstentions.

Il y aura donc 2 titres décernés en 2010 (le championnat 2009 étant déjà commencé), suivant des modes restant encore à définir, ainsi que les titres précis : Fabien travaillera sur le sujet pour des prochaines propositions au CA de septembre.

9. Coupe Maître Lim

Luc rappelle que la prochaine Coupe Maître Lim aura lieu pendant le Mondial des Jeux à Aix-les-Bains, avec la présence d'Eurogo-TV et retransmissions sur KGS.

Chantal regrette que les modalités de constitution des équipes soient trop rigides : ce point devra être re-discuté avec Fabien.

Luc explique qu'une joueuse du club de Chambéry a demandé son transfert à Grenoble pour pouvoir jouer la compétition avec une meilleure équipe, et demande que le CA statue sur cette démarche. Après discussion, il ressort que c'est un problème à gérer entre les 2 clubs seulement, et qu'ils sont libres sur le sujet.

10. Plaquette Communication

La dernière version de la plaquette communication proposée par Tommy Landais ne satisfait pas tout le monde, notamment car il y a trop de texte, et ce malgré tout le travail déjà effectué.



Après discussions sur les pistes d'amélioration, il est proposé qu'une petite équipe (4-5 personnes maxi) se forme rapidement autour de Tommy pour finaliser ce dossier.

Chantal (pour la partie « règles du jeu ») et Nicolas (pour l'allègement du texte) se proposent pour faire partie de cette équipe.

Luc propose que par contre les délais soient fixés dès maintenant : présentation mi-juin d'une nouvelle version, puis au stage d'été de la version définitive, avec impression début septembre.

11. Problématique avec Confédération des Loisirs de l'Esprit (CLE)

Dominique, en tant que responsable relations avec la CLE, a assisté jeudi 30 avril à l'AG de la CLE, et voici synthétiquement son retour :

Ont assisté à cette AG les représentants du Scrabble, du bridge, des jeux mathématiques, de l'Othello et du go ; étaient représentés les échecs et étaient absents les dames et le tarot. La CLE a été gérée pendant plus de 30 ans par quasiment une seule personne qui avait accumulé des subventions, avant d'être repris par le président actuel depuis près de 2 ans. Au cours de ces 2 ans, l'argent dans les caisses de la CLE a été entièrement utilisé pour des actions diverses et variées et il ne reste plus rien dans les caisses ! La CLE n'a en fait jamais été gérée par les fédérations et c'était a priori la première véritable AG où les fédérations étaient vraiment invitées (les précédentes avaient lieu à Cannes, où les joueurs présents représentaient leur fédération).

La CLE a notamment permis la création du Mondial d'Aix, ainsi qu'une reconnaissance de diplômes multi-disciplines reconnus par l'état et la reconnaissance des jeux pour une utilisation des chèques emplois services (CESU).

Une prochaine réunion fin juin se tiendra pour savoir si la CLE doit être dissolue, ou bien si des bénévoles des fédérations se proposent pour reprendre le flambeau. Un appel à candidature sera lancé par la FFG pour rechercher d'éventuel joueurs de go intéressés.

Une proposition a également été faite, pour renflouer les caisses de la CLE et lui donner des moyens d'actions, si une équipe sérieuse peut se monter : que chaque fédération donne 50 centimes à la CLE par licenciés (ce qui représente environ 800€ pour la FFG).

La proposition est adoptée par vote : 12 voix pour, 2 contre.

Fait à Dijon, le 08 mai 2009.

Le Secrétaire de la FFG.



Annexe A : Répartitions des acteurs dans les commissions FFG

Commission Compétitions :		
règlements des compétitions	Responsable compétitions :	Fabien LIPS
calendrier des compétition	Responsable échelle des niveaux :	Bernard LEBERT
échelle de niveau		Sylvain RAVERA
titre sportif		Florence VIDEAU
joueurs forts	Conseiller technique	Fred DONZET
sélection pour les compétitions internationales		François MIZESSYN
arbitrage		Benoit ROTURIER
homologation des tournois	Responsable calendrier :	Luc VANNIER
	Équipe du Tournoi de Paris :	Pierre BOUDAILLIEZ
		Philippe PELLETER

Commission Formation et Jeunes		
pédagogie et stage	Responsable jeunes :	Marie-Claire CHAINE,
formation de pédagogues		Dominique CORNUEJOLS
actions auprès des jeunes		Jean HOSSENLOPP
école de go et go en milieu scolaire		Toru IMAMURA
équipe de France Jeune		Motoki NOGUCHI
	Responsable Pédagogie	Eric SAVES
	Pédagogue salarié permanent :	Motoki NOGUCHI
	Responsable logistique du stage d'été :	Hui FAN
	Responsable pédagogie du stage d'été :	Astrid GAULTIER
		Jean-François SEAILLES

Commission Communication et Développement		
Site web	Responsable communication :	Marc JEGOU
Relation avec les internautes (KGS)		Stéphane L'HOTELLIER
Animations		Tommy LANDAIS
Revue		François LEROY
Calendrier		Michel TROMBETTA
Plaquettes, brochures, affiches	Responsable développement du go :	Nicolas CLERBOUT
mailing	Responsable animations :	Philippe LAM
relations avec les média, sponsors	Responsable relations avec KGS :	Simon BILLOUET
		Claire RIOUALEN
	Directeur de Publication RFG :	Mickaël SIMON
	Webmestre :	Claude BRISSON,
		Laurent COQUELET
		François MIZESSYN
		Laurent RÉGNIER

Commission Administrative et Juridique		

Fédération Française de Go
B.P. 95 – 75262 PARIS Cedex 06
site FFG : <http://ffg.JeuDeGo.org>



Fédération Française de Go

licences	Responsable matériel :	Véronique LAMOUR
matériel	Responsable licences :	Jérôme HUBERT
règlements		Luc RONAYETTE
Archives	Responsable juridique :	ouvert à candidature
	Archiviste :	Philippe RICHARD

Commission Relations avec les autres fédérations		
Relations internationales	Responsable relations avec la CLE :	Dominique CORNUEJOLS
Relations avec les autres fédérations	Responsable relations avec l'EGF et Europe :	Jean-Yves PAPAZOGLU
	Responsable relations avec la Chine :	Wei-Dong XIE
	Responsable relations avec le Japon :	Toru IMAMURA
	Responsable relations avec la Corée :	Gautier ROUSSILLE